

DELIB_2026_24
Classification 7.10

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13 Pour : 15 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le CINQ JUIN**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2^e Adjoint - Véronique BAUDRY – Nicole DUFOSSÉ – Jean-Paul MONTILLAUD - Fabienne SAUQUET – Yonnel REVELLAT – Didier MAZEAU – Géraldine FAVEAU – Marie JAUBERT – Hubert LECCHINI, Yoann MARY, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Sandrine GRANDET (pouvoir à Nicole DUFOSSÉ)
Guillaume HOLIER (pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie JAUBERT

OBJET : tarification garderie scolaire

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le fonctionnement de la garderie qui reste, à ce jour, un service gratuit.

En raison de la conjoncture actuelle qui nous est défavorable, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de fixer à 1€ par jour et par enfant, le tarif d'accueil des enfants à la garderie à compter du 1^{er} septembre 2026.

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 18 juin 2026

La Secrétaire de Séance,

Marie JAUBERT



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX